

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

#### EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui s'est tenu le 9 juin 2025, le conseil de la Municipalité d'Adstock a adopté le projet de règlement numéro 299-24-3 modifiant le Règlement d'urbanisme numéro 299-24.

Le projet de règlement a pour objet :

- De clarifier certaines dispositions en lien avec les permis et certificats;
- D'ajouter des dispositions relatives à la mixité des usages sur un bâtiment ou un terrain;
- De modifier certaines dispositions en lien avec les PIIA;
- D'agrandir les limites de la zone « M.4.2-5 – Villégiature résidentielle » à même la zone « M2.3-2 – Agroforestier type 1 » (secteur de la rue des Plaines).

Une assemblée de consultation publique aura lieu le lundi 7 juillet 2025 à 19 h à salle de l'édifice Bernardin-Hamann à Adstock. Durant cette assemblée, la Municipalité présentera les principaux éléments du projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Le projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de règlement est disponible sur le site internet à la page [Règlements municipaux](#) accessible à partir de l'onglet Services aux citoyens.

**Toute personne intéressée qui désire se faire entendre concernant ces projets de règlement peut également transmettre des commentaires ou observations par écrit avant le vendredi 4 juillet 2025 par les moyens suivants :**

par courriel :

[dq@adstock.ca](mailto:dq@adstock.ca)

par courrier :

À l'attention de M. Jérôme Grondin  
35, rue Principale Ouest  
Adstock (QC)  
G0N 1S0

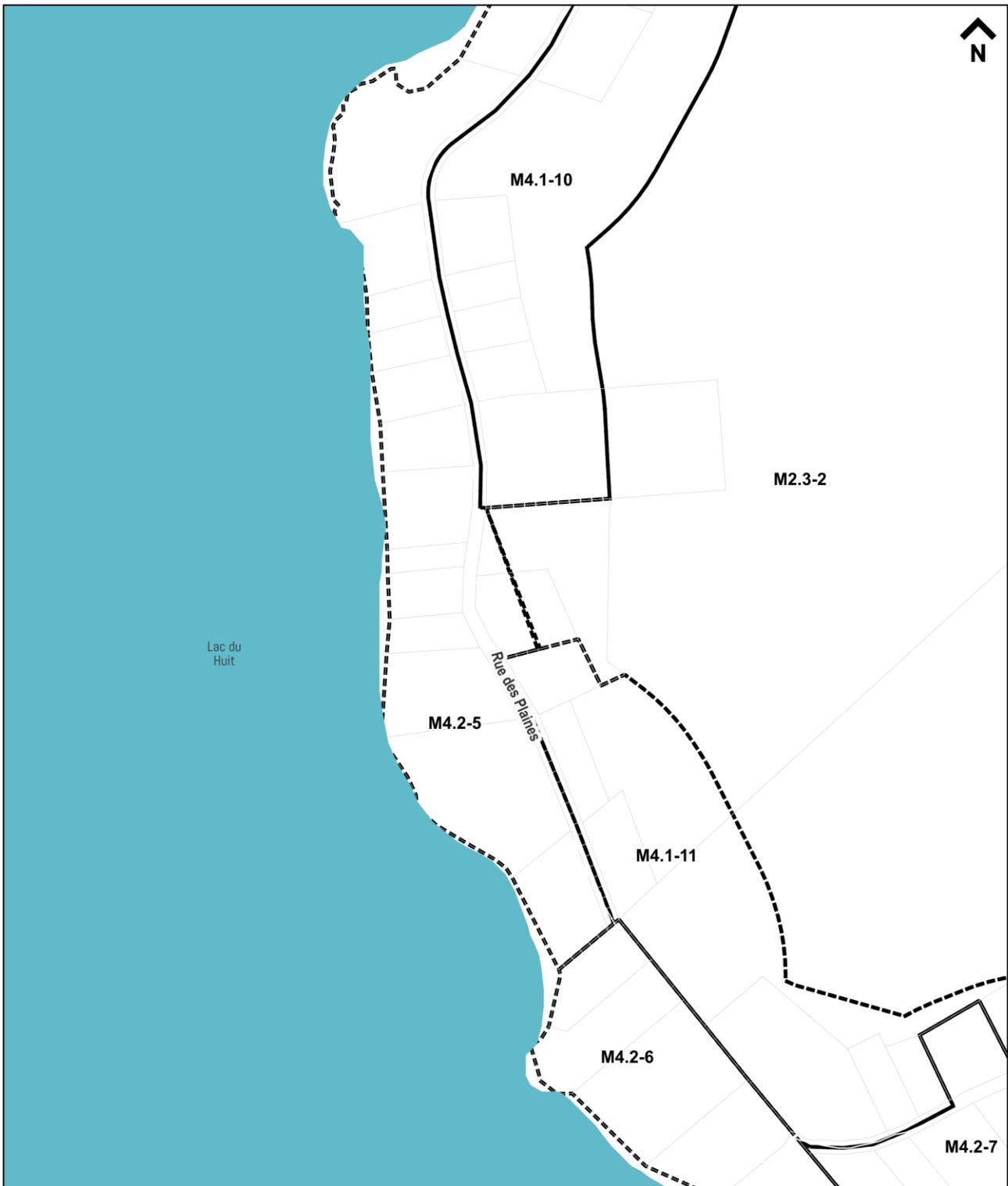
Donné à Adstock, ce 11 juin 2025.

Le directeur général,

(Signé)

\_\_\_\_\_  
Jérôme Grondin

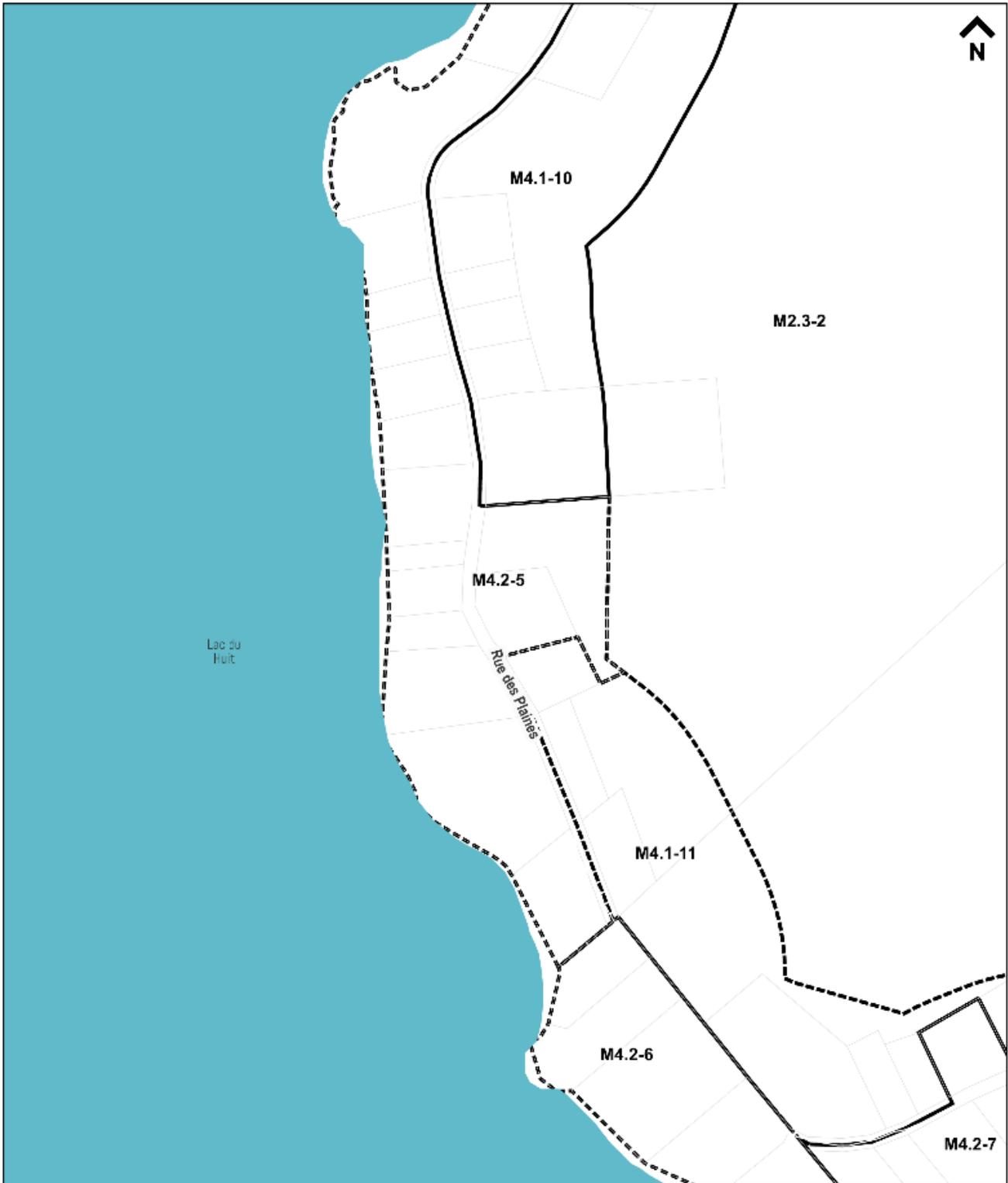




1:2 187

EXTRAIT DU PLAN DE ZONAGE | AVANT MODIFICATION  
**RÈGLEMENT NUMÉRO 299-24-3**

 Limite de lot  
 Zone



1:2 187

EXTRAIT DU PLAN DE ZONAGE | APRÈS MODIFICATION  
**RÈGLEMENT NUMÉRO 299-24-3**

 Limite de lot  
 Zone